

SAINT-PERDON PELOTE BASQUE - STADE MONTOIS PELOTE BASQUE - SPORTING CLUB ST PIERRE DU MONT PELOTE

Tournoi Place Libre de Paleta Gomme 2016

Le tournoi est avant tout basé sur le fair-play et le respect d'autrui, aussi bien de l'adversaire que des arbitres.

Règlement du tournoi :

- ☒ Les décisions du comité organisateur sont souveraines.
- ☒ Le comité organisateur se réserve le droit de classer les équipes dans la série qu'il jugera appropriée et de limiter le nombre d'inscrits.
- ☒ **Toute équipe n'ayant pas payé son inscription au tournoi ne sera pas inscrite.**
- ☒ L'échauffement sur la kantxa ne pourra excéder 10 minutes.
Chaque équipe devra chauffer une pelote.
- ☒ Chaque partie se joue en 35 points (Le premier à 35 a gagné).
- ☒ Lorsque les parties sont arbitrées par un arbitre officiel ou par un bénévole, ses décisions sont incontestables.
- ☒ **Pour tout report de date ou d'heure, prévenir vos adversaires pour convenir du jour et de l'heure de la partie . Veuillez prévenir le comité organisateur du nouveau rendez-vous ou bien notez le sur le planning .**
- ☒ Tout joueur pourra être remplacé pour les parties de poule, uniquement en cas de blessure et par un joueur de catégorie égale ou inférieure.
- ☒ Toute équipe ne se présentant pas à une rencontre ou ayant un retard de plus de 15 minutes sera considérée forfait, le forfait est déclaré par le comité organisateur.
- ☒ **Le score devra être communiqué par téléphone, mail ou sms au comité organisateur.**
- ☒ Si pour des raisons météo, toutes les parties ne peuvent pas être jouées avant la fin du premier tour, les parties restantes seront comptées à 0-0.
- ☒ Pour déterminer l'équipe qualifiée pour les 1/4 de finale en cas d'égalité, sera retenue l'équipe ayant marqué le plus de points.
- ☒ Chaque joueur ne peut-être inscrit que dans une équipe.

Les lunettes sont obligatoires à l'avant et à l'arrière

La date limite d'inscription (et donc de paiement) est fixée au 15 avril 2016,

Chaque joueur du tournoi doit avoir une licence (loisir ou compétition) à jour.

Avant le début du tournoi, chaque joueur devra, pour des raisons d'assurance, avoir acquitté son inscription auprès de

Virginie GATEL : 102 Rue de la chalosse 40090 SAINT PERDON

L'inscription est fixée à 10€ par joueur.

Clôture des inscriptions le 15/04/2016

Le présent règlement a été accepté à l'unanimité par le bureau

La journée des finales se déroulera le 02/07/2016

Contact :

[Virginie GATEL 06 47 67 17 99 E-mail : saintperdon.pelote@gmail.com](mailto:saintperdon.pelote@gmail.com)

Monsieur le Président, Cédric PONS